

Le défi Boscardin « Course contre la montre »

Avusy

Règlement « Course contre la montre » (5 pages) :

Catégories selon tableau ci-dessous (spécial 10^{ème} anniversaire défi Boscardin) ;

Groupe	Cat	Règlement	Planche de prix	Distance en km
Cette année pour les catégories duos les âges sont cumulés		Prendre cet exemple et l'appliquer pour trouver votre catégorie : <i>expl : 1 de 18 ans et 1 de 27 ans = 45 ans entre dans la catégorie 36 à 50</i>		
Duos hommes	H1	2 coureurs au maximum catégorie âges cumulés 36 à 50	Aux 3 premiers	14
Duos hommes	H2	2 coureurs au maximum catégorie âges cumulés 51 à 65	Aux 3 premiers	14
Duos hommes	H3	2 coureurs au maximum catégorie âges cumulés 66 à 85	Aux 3 premiers	14
Duos hommes	H4	2 coureurs au maximum catégorie âges cumulés 86 à 105	Aux 3 premiers	14
Duos hommes	H5	2 coureurs au maximum catégorie âges cumulés 106 à 125	Aux 3 premiers	14
Duos hommes	H6	2 coureurs au maximum catégorie âges cumulés 126 et +	Aux 3 premiers	14
Mixte 1	Mixte 1	2 coureurs au maximum catégorie âges cumulés 36 à 59	Aux 3 premiers	14
Mixte 2	Mixte 2	2 coureurs au maximum catégorie âges cumulés 60 et +	Aux 3 premiers	14
Fémiinines 1	F1	2 coureurs au maximum catégorie âges cumulés 36 à 65	Aux 3 premiers	14
Fémiinines 2	F2	2 coureurs au maximum catégorie âges cumulés 66 et +	Aux 3 premiers	14
Père fille 1	P Fille 1	2 coureurs au maximum catégorie âges cumulés 46 à 65	Aux 3 premiers	14
Père fille 2	P Fille 2	2 coureurs au maximum catégorie âges cumulés 66 et +	Aux 3 premiers	14
Père fils 1	P Fils 1	2 coureurs au maximum catégorie âges cumulés 46 à 65	Aux 3 premiers	14

Père fils 2	P Fils 2	2 coureurs au maximum catégorie âges cumulés 66 et +	Aux 3 premiers	14
Grands Parents + Petits enfants	GPPE	2 coureurs au maximum catégorie âges cumulés 60 et +	Aux 3 premiers	14
3 coureurs « hommes »	3 CH	Composition 3 hommes	Aux 3 premiers	14
3 coureurs « mixte »	3 CM	Composition 1 ou 2 féminines 1 ou 2 hommes	Aux 3 premiers	14
3 coureurs « dames »	3 CD	Composition 3 dames	Aux 3 premiers	14
3 coureurs « famille »	3 CF	3 personnes de la même famille sans distinction de masculin ou féminin	Aux 3 premiers	14
Entreprise	C E	2 coureurs, dont 1 doit être reconnu collaborateur de l'entreprise	Aux 3 premières équipes + challenge au 1 ^{er} à gagner 3x en 5 ans	14
Entreprise bis	C E	2 coureurs, dont 1 doit être reconnu collaborateur de l'entreprise	Challenge à l'entreprise la plus représentée (plusieurs équipes possible) à gagner 3x en 5 ans	14
Scratch		Uniquement affichage du classement scratch	Pas de planche de prix	14

Nouveau parcours : route de chancy, route de Chancy, route de Laconnex, La Vy-Neuve, route de Forestalt, Rte de Grenand, Rte du Creux-du-Loup, Rte du Pré-Recoux (1 boucle de 14 Km). Voir plan en page 6.

Circuit : pour toutes les catégories effectuer, 1 fois la boucle de 14 km

Chronométrage : Lors de la remise du dossard, une puce de chronométrage sera transmise au participant contre le dépôt d'une pièce d'identité valable. Chaque coureur a l'obligation de fixer sur son vélo la puce de chronométrage remise et de se porter garant de sa restitution après la course.

En cas de perte, un montant de CHF 120 sera perçu par puce électronique non restituée.

Départ : Les coureurs se présentent à l'aire de départ (route du Pré-Recoux) **au plus tard, 10 min.** avant l'heure de départ prévue pour leur équipe. **En cas de retard, le temps écoulé sera pris en compte dans le classement final de l'équipe.**
Départ toutes les minutes.

Arrivée : Route du Pré-Recoux.

- Horaire :** Selon programme de la manifestation, voir le site internet www.ledefiboscardin.ch.
- Dossards :** Centre communal d'Avusy, horaires de distribution selon programme de la manifestation (voir le site internet www.ledefiboscardin.ch.)
- Vestiaires :** Centre communal d'Avusy.
- Distribution des prix et résultats :** Centre communal d'Avusy .
- Prix :** Planche de prix aux 3 premiers des catégories (voir tableau page 1 et page 2).
« Un challenge inter-entreprise » est remis à l'équipe vainqueur dans cette catégorie. Ce challenge est remis en jeu chaque année. S'il est gagné 3 x en 5 ans par la même entreprise, celle-ci pourra le conserver définitivement. Challenge remis également à l'équipe la plus représentée par la même entreprise.
Le classement de la catégorie scratch sera affiché mais sans planche de prix.
- Inscriptions :** Les frais d'inscriptions se montent à CHF 45.- par coureur.
L'inscription « au contre la montre » donne droit à :
- 1) cadeau souvenir
 - 2) système de chronométrage par puce électronique
 - 3) PC samaritains
 - 4) dans la mesure des possibilités, ouverture de course par un motard
 - 5) planche de prix pour les 3 premiers de chaque catégorie (voir tableau page 1 et page 2).
- Restrictions :** **Le comité se réserve le droit de refuser une inscription, dans ce cas le(s) participant(s) est/seront informé(s) par le comité d'organisation.**
La validité de l'inscription ne sera prise en compte uniquement qu'après la réception du paiement et au plus tard 10 jours avant la date de la course.
- Lien pour l'inscription disponible en ligne sur le site internet : www.ledefiboscardin.ch .
- Annulation :** L'équipe qui ne se présente pas au départ ou qui souhaite ne pas participer à la compétition, ne pourra pas voir son inscription remboursée.
Sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif officiel faisant état de bonne foi.
En cas d'annulation de l'épreuve par les organisateurs, les frais d'inscriptions seront remboursés, sauf si cette annulation est due à un cas de force majeure.

- Dispositions :** Le port du casque à coque rigide est obligatoire, l'oreillette est interdite, selon règlement de Swiss Cycling actuellement en vigueur. **Chaque participant doit être au bénéfice d'une assurance accident.**
- Port du dossard :** Le dossard se porte à droite, le nom du partenaire inscrit sur celui-ci doit être visible.
- Abandon :** En cas d'abandon, l'équipe a l'obligation de retirer son dossard ainsi que la puce de chronométrage et de s'annoncer à la table de chronométrage.
- Classement :** Selon les catégories décrites dans le tableau en première page.
- Matériel :** **Matériel autorisé :**
- vélo de course route
 - VTT
 - VTC
- sont exclus :**
- tandems
 - vélos couchés
 - vélos à pignon fixe
 - vélos pliants
 - handbike (sauf invités)
 - vélos à assistance électrique
- Changement de matériel :** Il est autorisé le long du parcours.
- Véhicules :** Seuls les véhicules reconnus officiels par les organisateurs sont autorisés sur le parcours. **Les voitures suiveuses « dites » privées sont interdites, sous peine de disqualification de l'équipe fautive.**
- Signalisation :** Tous les coureurs (et suiveurs officiels) ont l'obligation de se conformer au règlement sur la circulation routière ainsi qu'aux ordres des commissaires et signaleurs.
- Les ronds points se négocient par la droite dans le sens de circulation. Toute dérogation à cette règle entraîne la disqualification de l'équipe.**
- Responsabilité :** Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents survenant aux coureurs ou dont ils pourraient être la cause. Chaque concurrent doit être au bénéfice d'une assurance RC et d'une assurance accident. Tous les frais découlant d'une prise en charge médicale (ambulance, médecin, hospitalisation, etc) ou technique (pièce de rechange) sont à la charge du participant.
- Pour les mineurs:** Pour participer au contre la montre par équipe dans la catégorie « **autres** » vous devez présenter, lors de la remise, l'autorisation parentale datée et signée par le représentant légal, en remplissant le formulaire que vous trouvez sous ce lien,

<http://www.fondationbrunoboscardin.ch/site/fr/le-defi/telecharger/autorisation-parentale>. **Le comité d'organisation analysera chaque demande et se réserve le droit d'accorder ou non cette dérogation.** Comme pour les catégories « duo père / fils ou père / fille, l'âge de 14 ans révolu est obligatoire.

Domage matériel : Ni l'organisateur, ni l'assureur de la manifestation ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants, notamment en cas de chute ou de vol. (Voir sous Responsabilité).

Vol et perte : Les participants reconnaissent la non-responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou des objets en cas de vol ou de perte.

Premiers secours : Un dispositif de secours est mis en place dans l'enceinte du complexe sportif d'Avusy. Il sera placé sous la responsabilité d'une équipe de samaritains.

Parking : Des places de parking sont disponibles en nombre limité à proximité du complexe sportif. Merci de vous conformer aux recommandations des signaleurs.

Infrastructure d'accueil : Des vestiaires (**non surveillés**) et douches sont à disposition sur le complexe sportif d'Avusy.

Restauration : Une structure est mise en place pour vous proposer des repas chauds ainsi qu'une petite restauration et un choix de boissons.

Image : Chaque participant donne son accord à l'organisateur pour l'utilisation de son image à des fins de promotion pour l'épreuve. En cas de désaccord à cette clause, le participant devra le spécifier par écrit au comité d'organisation.
Chaque participant déclare également accepter figurer sur un fichier listing informatique dont le comité s'engage à ne pas diffuser le contenu, ni à en faire un usage commercial.

Acceptation du règlement : **En prenant part à l'épreuve, le coureur atteste avoir pris connaissance du règlement et déclare s'y soumettre.** Des contrôles inopinés auront lieu durant les courses afin d'assurer la régularité et la sécurité de celles-ci. Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre les dispositions nécessaires vis-à-vis du coureur qui se comporterait de manière anti-sportive.

Réclamations : Les réclamations doivent être faites auprès du comité d'organisation de l'épreuve et des commissaires au plus tard **15 minutes** après la fin de la course.

Le comité d'organisation

